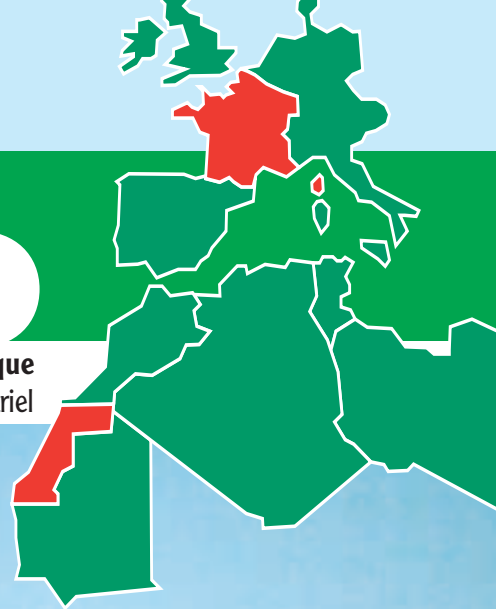


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 135 – avril mai juin 2006 – 3,5 € – trimestriel



PHOSPHATES

LE PILLAGE MAROCAIN

C'est avec une profonde émotion, que ce mercredi 26 juillet, nous avons recueilli les premières réactions de la délégation française, présente au Maroc et au Sahara occidental du 11 au 25 juillet 2006. Émotion aussi de son retour ! en dépit de fortes pressions, la délégation a pu mener à bien jusqu'au bout ses objectifs et transmettre sympathie et soutien à tous les Sahraouis rencontrés. Que nous ont-ils dit ?

La colonisation marocaine se développe sans frein. Elle se marque, entre autres, dans le paysage des villes qui se «marocanisent». Constructions, équipements au bénéfice des marocains de plus en plus nombreux alors que les Sahraouis deviennent dans leur propre pays, invisibles dans l'espace public et dans celui des activités.

Les forces militaires et de sécurité sont omniprésentes. Le Sahara occidental est une forteresse assiégée. La délégation en a fait la difficile expérience. Pendant quinze jours, elle a été contrôlée, suivie et, par deux fois, longuement interrogée dans des commissariats. Sa voiture a même été fouillée. (suite page suivante)

PÊCHE

(...)Les militants sahraouis qui depuis plus d'un an organisent le soulèvement populaire contre la colonisation marocaine et participent aux manifestations, sont courageux et déterminés. Comme tous les Sahraouis, ils attendent depuis 1991 l'application du référendum promis par l'ONU, et s'emploient désormais à en accélérer l'échéance au moyen d'une action pacifique qui s'exerce dans des conditions périlleuses. La délégation les a discrètement rencontrés.

Cette démarche citoyenne et militante qui fait suite à d'autres, celles des nombreux élus espagnols le plus souvent empêchés de pénétrer dans le territoire, celle des juristes et des militants des droits de l'homme, celle des avocats présents comme observateurs aux parodies de procès où comparaissent les militants sahraouis, doit être multipliée.

Nous appelons tous ceux et celles qui sont attachés au droit et à la justice à se rendre en nombre au Sahara. Ils pourront ainsi manifester très concrètement leur soutien à un peuple qui lutte pour sa liberté et son indépendance et adresser des signaux déterminants tant au Maroc qu'au gouvernement français et aux Nations Unies.

Dans cet esprit, nous ne pouvons que souhaiter que le Parlement européen dépêche dans les meilleurs délais la délégation ad hoc prévue en novembre dernier, et ne se laisse plus intimider par les habituelles manoeuvres marocaines.

Régine Villemont

Secrétaire générale de l'Ass. des Amis de la RASD



Brèves de la mission au Sahara occidental



SOMMAIRE

- p. 1 **Édito**
- p. 2 **Brèves de la mission au SO**
- p. 3 **Droits de l'homme des deux côtés du mur, l'enquête de l'ONU**
- p. 4 **Répression dans les territoires occupés du Sahara occidental : les Nations Unies doivent intervenir**
- p. 5 **La question Sahraouie au Parlement Européen par Jean Paul Le Marrec**
- p. 6 **Succès Africains pour les Sahraouis**
- p. 7 **Un Collège, une action... par Christian Hogard**
- p. 8 **SOUTIENS par Elisabeth Peltier**
- p. 9 à 13 **Dossier : Dynamiques solidaires dans le Val de Marne.**
- p. 9 **La solidarité algérienne en action**
- p. 10 **Engagement solidaire de la ville de Vitry-sur-Seine : Interview de son Maire**
- p. 11 **Lucien Hanoun, fondateur du comité témoigne !**
- p. 12 **Jean Lamore, intellectuel et artiste militant du comité**
- p. 13 **VVL au cœur de la solidarité avec les sahraouis dans le Val de Marne**
- p. 14 **Fête du 30^e anniversaire**

Droits de l'homme des deux côtés du mur, L'ENQUÊTE DE L'ONU

Le secrétaire général des Nations Unies s'y était engagé dans un précédent rapport (S/2005/648 octobre 2005). Une première depuis 30 ans ! Aussi Madame Louise Arbour, haut commissaire aux droits de l'homme décidait il y a six mois de diligenter une mission d'évaluation dans la région. Ajournée à plusieurs reprises par le Maroc, la mission s'est rendue sur place en mai dernier (15 au 23 mai 2006). Elle était composée de Christophe Girod (président, ancien délégué du CICR) de Karin Lucke (coordinatrice du monde arabe) et de Roueida El Hage (chargée de l'Afrique du Nord). Leur rapport n'a pas été encore rendu public.

Coincidence du calendrier ?

La visite du roi Mohamed VI, quelques semaines plus tôt, dans les territoires occupés s'accompagnait d'une grâce royale au bénéfice de 216 détenus dont trente prisonniers d'opinion sahraouis. **Grâce royale dans un premier temps, déploiement de forces dans un second temps, artifices grossiers enfin (par exemple la traditionnelle distribution de vêtements sahraouis aux colons marocains) pour présenter à la mission onusienne un Sahara occidental impeccablement pro marocain.** Difficile cependant, tant la pression des militants sahraouis et de leurs différentes associations fut en mesure de braver interdits et intimidations.

Installée à El Aïoun du 17 au 19 mai, la délégation du haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a ainsi pu auditionner les principales associations sahraouies représentatives du soulèvement populaire, militant pour le respect des droits de l'homme et pour l'application de l'autodétermination. Quelques rues plus loin, dans le quartier sahraoui de Maatalah, une manifestation pacifique en faveur de l'autodétermination était «*fortement*» dispersée et pour faire bonne mesure s'organisait une contre manifestation «*spontanée*» brandissant les portraits du roi. À son arrivée deux jours plus tard, dans les campements sahraouis, Christophe Girod déclarait avec prudence : «*la mission avait été parsemée de quelques problèmes, les gens qui désiraient nous rencontrer ont eu parfois quelques problèmes que nous avons du régler, mais au moins cela nous a permis d'avoir une image de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental*».

De notre côté et avec d'autres, nous étions intervenus par courrier auprès de Madame Arbour, inquiets de la situation : répression exercée contre des civils en dépit de la présence d'observateurs internationaux.

La mission a ensuite été reçue dans les campements sahraouis. **Elle a eu à sa disposition tous les moyens nécessaires pour aller partout où elle le souhaitait et à la rencontre des habitants.** À l'occasion d'un entretien avec Mohamed Khaddad, le Front Polisario a sollicité la délégation sur deux points :

- **La mission doit contribuer à briser le blocus sécuritaire et médiatique** imposé aux territoires occupés du Sahara occidental.
- Elle doit déboucher sur la mise en place de mécanismes onusiens **pour la protection des civils sahraouis dans les territoires occupés.**

Les principales associations sahraouies

- Comité Sahraoui Contre les Violations Graves des Droits Humains commises par l'État Marocain
- Comité des Familles des Disparus Sahraouis
- Comité pour l'Autodétermination du Peuple Sahraoui
- Association des Familles de Martyrs dans les Commissariats de Police Marocains
- Comité pour la Protection des Prisonniers Politiques Sahraouis à la prison noire
- Collectif des Défenseurs des Droits de l'Homme
- Association des Victimes de la Torture de Smara
- Forum Vérité et Justice section Sahara

Toutes ne sont pas autorisées, dissoutes ou à nouveau tolérées comme le FVJ, leurs membres sont l'objet de toutes les «*attentions*» du pouvoir. Le courage et la détermination de leurs militants ont particulièrement frappé la délégation française.

Les nouvelles de la RASD

27.03.2006 Tifariti

Le président sahraoui a ratifié les accords signés entre la RASD et huit sociétés pétrolières, en présence de représentants de ces sociétés.

29.03.2006 Union européenne - Pêche

Les débats autour de la ratification de l'accord de pêche UE-Maroc se poursuivent, entre autre au sujet de l'inclusion des eaux sahraouies. La Suède et quatre autres pays (Danemark, Irlande, Royaume Uni et Pays-Bas) ont demandé que l'accord de pêche inclut une déclaration en faveur du respect des droits économiques de la population du Sahara occidental.

Campagne : «*pêchez ailleurs*»

03.04.2006

Une délégation de l'Internationale libérale, en mission dans la région, est arrivée dans les campements de réfugiés

03.04.2006

Le Secrétaire général du Front Polisario a demandé, dans une lettre au parlement européen, que celui-ci refuse l'entrée en vigueur de l'accord de pêche.

04.04.2006

Le Parlement européen, auquel le Conseil a demandé que la question soit traitée en urgence, a refusé, par 127 voix contre 53, d'accorder la procédure d'urgence pour la ratification de l'accord. Les discussions continuent au sein de la commission de la pêche, où les Verts proposent que les eaux territoriales du Sahara occidental soient exclues des zones de pêche prévues dans l'accord.

27.03.2006 France

Le ministère des Affaires étrangères répète sa position en faveur d'un accord politique entre les parties concernées, sous l'égide des Nations unies, mais ne s'exprime pas sur le projet d'autonomie, celui-ci n'ayant pas été «*officialisé*».

28.03.2006 ONU

Interrogé par un journaliste au sujet du Sahara occidental, Kofi Annan répond que le Conseil de sécurité se basera sur ses propres résolutions...

03.04.2006 ONU

Le secrétaire général des Nations unies a reçu à New York le secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz.

07/09.04.2006 Tindouf

3^e Festival International du Cinéma du Sahara.

11.04.2006

Le député sahraoui au Parlement africain, Brahi Salem Zroug, a dénoncé les «*graves violations*» des droits humains que subissent les Sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental.

14.04.2006

Dans une interview à l'hebdomadaire marocain de langue arabe Assahifa, l'ex-prisonnier politique sahraoui Mohamed El Moutaouakil a déclaré que le Front Polisario est le «*seul représentant légitime du peuple sahraoui*» reconnu par la communauté internationale.

07.04.2006 Accord de pêche UE-Maroc

Les ambassadeurs des 25 États membres de l'UE ont décidé de la répartition des licences de pêche, 80 % de celles-ci reviendront à l'Espagne. L'ambassadeur suédois Petersson a insisté pour que l'accord soit accompagné d'une déclaration des 25 soulignant que les revenus de la pêche dans les eaux du Sahara occidental doivent profiter au peuple sahraoui. L'Espagne, la France et le Portugal ont estimé une telle proposition «*inoportune*».

06.04.2006

Les groupes d'amitié du Sénat français avec l'Algérie et le Maroc ont reçu une délégation sahraouie

20.04.2006 ONU - Rapport du Secrétaire général

Le rapport couvre la période du 14 octobre 2005 au 11 avril 2006. Dans ses observations, Kofi Annan constate qu'aucun pays ayant des relations étroites avec le Maroc n'a fait pression sur lui pour qu'il revoie sa position de refus de tout plan qui admet l'indépendance comme option. Or les Nations unies ne peuvent proposer une solution qui ne prenne pas en compte l'autodétermination.

En conclusion, le Secrétaire général recommande des négociations directes et sans préalables, afin de trouver un compromis entre la légalité internationale et la réalité politique, dans le cadre des Nations unies. Il annonce que le Maroc accepte enfin qu'une mission du Haut commissariat des NU pour les droits humains, HCHR, se rende sur place autour du 15 mai. Le Secrétaire général demande au Conseil de prolonger le mandat de la MINURSO de 6 mois jusqu'au 31 octobre 2006.

21.04.2006

Dans une déclaration écrite le représentant du Front Polisario à l'ONU a estimé que « tant que le Maroc résiste à accepter l'autodétermination du peuple sahraoui, ces négociations n'ont aucun sens ».

12/23.04.2006

Le Président du Parlement, Mahfoud Ali Beiba s'est rendu pendant une semaine au Mexique.

27/29.04.2006

Une forte délégation représentative de la société civile algérienne a séjourné dans les camps de réfugiés sahraouis pour prendre part à une rencontre de fraternité et de solidarité organisée par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui.

03.05.2006

Une délégation de l'Union des syndicats britanniques (Trade Union Congress) conduite par le responsable des relations extérieures de cette organisation, Simon Steen, est en visite en RASD. [SPS]

04.05.2006

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a démenti toutes les allégations que le Maroc a propagé depuis des années concernant des « déportations », « mauvais traitements », « abus sexuels » d'enfants et d'étudiants sahraouis à Cuba.

03.05.2006 Accords de pêche UE-Maroc

Les deux amendements proposés par les Verts/ALE au rapport Varela relatif aux accords de pêche UE-Maroc, en discussion à la Commission de la pêche, ont été rejetés. Les amendements excluaient les eaux territoriales du Sahara occidental des accords.

21.04.2006

Les sénateurs américains Edward Kennedy et Jim Inhofe ont adressé une lettre à Condoleezza Rice, dans laquelle ils expriment leurs préoccupations quant à la situation de blocage du processus de paix au Sahara occidental.

23.04.2006 Déclaration

Dans un entretien au quotidien arabophone algérien, Al Khabar, le président sahraoui a déclaré que « Kofi Annan entraîne l'ONU vers la défaite et l'abdication ». « Notre pays travaille avec l'ONU et son Secrétaire général dans le cadre du droit international » (...) « c'est la force du droit qui doit primer et non celle de la France ou autres », a conclu Mohamed Abdelaziz.

24.04.2006

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Mohammed Bedjaoui, a déclaré au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan,

Répression dans les territoires occupés du Sahara occidental : les Nations Unies doivent intervenir



Paris, le 28 juin 2006

L'Ambassadeur du Maroc auprès de l'Union européenne essaie de faire oublier le camouflet qu'il a reçu avec l'ovation d'Aminatou Haidar par les parlementaires européens à Bruxelles, en essayant de promouvoir un plan d'autonomie du Sahara occidental qui viole la légalité internationale.

Cette offensive diplomatique s'accompagne d'une intensification de la répression dans les territoires occupés du Sahara occidental soumis à un véritable black-out. De nombreuses délégations d'élus espagnols ont été refoulées, une délégation du Parlement européen est empêchée depuis plusieurs mois de se rendre sur place.

Ce sont les responsables des associations sahraouies de défense des droits humains qui sont les premiers visés par cette répression. Brahim Sabbar, secrétaire-général de l'Association Sahraouie des Victimes des Violations Graves des Droits de l'Homme (ASVDH) et correspondant d'Amnesty International, et d'autres responsables de l'association ont été attaqués par les forces de sécurité marocaines et emprisonnés. Ils sont accusés : de constitution d'une bande criminelle, incitation et participation à la violence, destruction de biens publics, participation aux groupements armés, adhésion à une association non autorisée. Certains d'entre eux ont été mis dans la même cellule que des détenus de droit commun dont l'un a poignardé un jeune prisonnier politique sahraoui. **Les manifestations pacifiques d'habitants, d'étudiants et de lycéens continuent d'être violemment réprimées, les détenus sahraouis sont torturés dans les prisons, leurs maisons sont dévastées.**

Nous condamnons cette répression qui atteint des proportions inégalées depuis la visite de la délégation du Haut-Commissariat des Nations Unies sur les droits de l'homme qui n'a toujours pas rendu son rapport. **Cette violence contre le peuple sahraoui doit cesser.** Nous demandons aux Nations Unies de donner mission de protection de la population sahraouie à la MINURSO. Nous exigeons que les prisonniers politiques sahraouis soient rapidement libérés et dans cette attente que les autorités marocaines leur accorde le statut de prisonnier d'opinion. **Au-delà de la mise en place de mécanismes de protection de la population sahraouie, le Conseil de Sécurité doit cesser de se plier à la mauvaise volonté du Maroc qui fait obstacle à ses résolutions et aux successifs Plans de Paix.** Le Conseil de Sécurité doit tout mettre en œuvre pour faire appliquer les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies à savoir le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au travers d'un référendum d'autodétermination libre et sans contrainte.

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique (AARASD)

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA)

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits Humains (CORELSO)

La question Sahraouie au Parlement Européen

Jean Paul Le Marec

En signant un accord de pêche avec l'Union européenne incluant les eaux territoriales du Sahara occidental, le Maroc veut conforter sa stratégie coloniale et sa politique d'expansion. Sous la pression des gouvernements français et espagnol, une majorité de parlementaires européens a approuvé, le 16 mai, cet accord de pêche bien qu'il viole le droit international. **Mais la campagne menée sur le plan européen par un collectif d'associations n'a pas été sans résultat puisque près de 200 députés ont soutenu des amendements des groupes Verts et GUE/NGL excluant les eaux sahraouies du champ d'application de l'accord.** De plus, le Parlement européen s'est prononcé pour des clauses de sauvegarde qui permettraient d'invalider l'accord s'il ne bénéficie pas aux populations sahraouies dans les territoires occupés.

Après la décision du Conseil des Ministres de la pêche des 25 d'entériner l'accord (avec vote contre de la Suède et des réserves de la part de la Finlande, de l'Irlande et des Pays-Bas), l'action va se poursuivre auprès des tribunaux pour contester la validité de cet accord non conforme au droit international, comme l'a reconnu Hans Corell, l'ancien chef du bureau des Affaires Juridiques des Nations Unies.

À peine deux jours après avoir approuvé cet accord de pêche, qui s'inscrit dans la stratégie du Maroc pour faire reconnaître son occupation illégale du Sahara occidental, le Parlement européen s'est montré plus sensible aux souffrances du peuple sahraoui victime de la répression des forces d'occupation marocaines.

Par 221 voix contre 193 et 97 abstentions, il a adopté un amendement du groupe GUE/NGL ainsi rédigé : « *Le Parlement européen se félicite de la libération de prisonniers politiques sahraouis par les autorités marocaines mais dénonce la poursuite des violations des droits de l'homme à l'encontre de la population sahraouie ; demande la protection de la population sahraouie et le respect de ses droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression, de mouvement et de manifestation ; renouvelle sa demande d'une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental, fondée sur le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité notamment la résolution 1495* ».

En prenant connaissance des votes nominaux sur cet amendement, il est regrettable de constater que la majorité des parlementaires français ont voté contre ou se sont abstenus. L'association des Amis de la RASD et le CORELSO se sont adressés à tous les députés français après ce vote pour leur proposer une rencontre qui permettrait de leur « *apporter des informations sur la situation au Sahara occidental qui est le plus souvent ignorée des médias* ».

Ce vote du Parlement européen, qui a été reçu comme un camouflet par l'Ambassadeur du Maroc auprès des autorités européennes, a en quelque sorte créé le climat pour la venue d'Aminadou Haïdar, la militante sahraouie des droits humains. Reçue du 29 mai au 1^{er} juin par des groupes politiques et commissions parlementaires, elle a expliqué aux parlementaires la situation dramatique de la population sahraouie des zones occupées qui subit une violente répression. Elle a sollicité l'intervention de l'Union européenne pour « *mettre fin aux exactions des autorités d'occupation marocaines contre les populations civiles* » et pour exiger « *le respect de la légalité internationale au Sahara occidental avec la tenue du référendum d'autodétermination* ».

Après l'avoir reçue personnellement, le président du Parlement européen Josep Borrell l'a accueillie le 31 mai dès l'ouverture de la séance plénière à Bruxelles. « *Aminadou Haïdar, prix Juan Maria Bandres (NLDR : prix espagnol renommé pour honorer les défenseurs des droits de l'homme) pour la défense du droit d'asile et la solidarité avec les personnes réfugiées du peuple sahraoui* », comme l'a présentée le président, a été chaleureusement applaudie par les parlementaires européens. Deuxième camouflet de la semaine pour l'Ambassadeur du Maroc à Bruxelles !

Impressionnés par la force de conviction d'Aminadou Haïdar et son charisme, des parlementaires ont lancé la proposition de lui attribuer le prix Sakharov 2006 (elle avait déjà été nommée en 2005). Des groupes politiques ont également répondu à sa demande pressante pour que la délégation ad-hoc du Parlement européen se rende enfin dans les zones occupées du Sahara occidental pour enquêter sur les violations des droits humains et lever le black-out qui frappe ces territoires. **Pour que ces propositions puissent se concrétiser et aboutir à des décisions concrètes au Parlement européen, il est important que toutes les associations de soutien au peuple sahraoui s'en emparent et interviennent auprès des parlementaires.**

que son dernier rapport sur le Sahara occidental comportait des « *insuffisances* » qui risquaient de déboucher sur une « *grande dérive* » par rapport à la légalité internationale.

25.04.2006

Le Sénat espagnol a adopté à l'unanimité une motion qui demande au gouvernement de défendre l'autodétermination du Sahara au moyen d'un référendum ainsi que les droits humains de la population sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental.

28.04.2006 Résolution S/RES/1675

Dans une résolution qualifiée de « *technique* », qui proroge de six mois le mandat de la MINURSO, le Conseil s'est prononcé pour une « *solution politique juste, durable et mutuellement acceptable* », qui permette « *l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* » dans le cadre d'arrangements « *conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies* ».

02.05.2006

Les autorités américaines, à l'inverse des espagnoles et des françaises, ont refusé de recevoir le président du CORCAS. Celui-ci poursuit sa tournée diplomatique en France avant de se rendre à Madrid, où il sera reçu le 8 mai au ministère des Affaires étrangères et par les membres de la Commission des affaires étrangères du parlement.

27.04.2006 Parlement européen

La « *délégation ad hoc pour le Sahara occidental* » du Parlement européen a été mandatée pour organiser des visites au Maroc, au Sahara occidental et en Algérie. La visite prévue entre le 23 et le 27 mars a été annulée.

25.04/01.05.2006 Aminatou Haidar en Suède

10.05.2006

Le Président sahraoui Mohamed Abdelaziz a assisté aux cérémonies d'investiture du président ougandais, Yoweri Museveni.

20.05.2006 Front Polisario

33^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée.

16.05.2006 Accord de pêche UE-Maroc

Le Parlement européen a accepté, par 409 voix pour, 197 contre et 79 abstentions, l'accord de pêche avec le Maroc. L'Espagne est le principal bénéficiaire, puisque 100 des 119 licences de pêche vont à ce pays. Les amendements qui rejetaient l'inclusion des eaux territoriales sahraouies à l'accord ont été refusés.

La coalition d'activistes « *Pêchez ailleurs* » a prévenu la Commission Européenne qu'elle risque des poursuites judiciaires auprès de tribunaux européens si l'accord de pêche est approuvé sans l'exclusion du territoire occupé. [L'Union Européenne vote en faveur du pillage du poisson sahraoui, Campagne « *Pêchez ailleurs !* »]

09.05.2006 ONU - Conseil des droits humains

Le Maroc a été élu au nouveau Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

18.05.2006 Parlement européen

Le Parlement européen a approuvé un amendement du groupe GUE/NGL au Rapport concernant les droits de l'homme dans le monde (rapport Howitt, A6-0158/2006) dans lequel il « *rappelle sa résolution du 27 octobre 2005 sur les droits de l'homme au Sahara occidental* ».

29.05/02.06.2006 Union africaine - Ouagadougou

Lors de l'ouverture de la Conférence ministérielle sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées, M^{me} Julia Dolly Joiner, commissaire pour les Affaires politiques de l'UA, a déclaré que « *l'Union Africaine demeure préoccupée par la situation de plus de 165 000 réfugiés sahraouis en Algérie* ». « *Malgré la création de l'État sahraoui, ces réfugiés continuent à vivre dans des conditions déplorables* »,

a-t-elle regretté, formulant l'espoir « *qu'un jour ils auront l'occasion de retourner volontairement chez eux dans une République sahraouie indépendante* ».

30.05.2006 Territoires libérés

Selon le quotidien algérien La Liberté, la RASD inaugure, le 9 juin prochain, dans les territoires libérés, à Aghouinit, à la frontière avec la Mauritanie, une station de dessalement, une école pour enfants, un hôpital et des locaux administratifs pour la population sahraouie résidant dans cette localité.

29.05/01.06.2006

En visite au Parlement européen à Bruxelles, Aminatou Haïdar a fait un exposé devant la commission ad hoc sur le Sahara occidental, constituée suite à l'adoption, en octobre dernier, d'une résolution sur les droits humains. Présente à la tribune officielle du parlement, Aminatou Haïdar a été ovationnée par les députés présents.

Au cours de son entretien avec le président Borell, la militante sahraouie a sollicité l'intervention de l'UE « *pour mettre fin aux exactions des autorités d'occupation marocaines contre les populations civiles* ».

22.05.2006 Accord de pêche

Les ministres européens de la Pêche ont formellement adopté à Bruxelles l'accord de pêche avec le Maroc, qui stipule l'inclusion de « *la côte atlantique sous souveraineté et juridiction du Maroc* ».

Seule la Suède a voté contre l'adoption de l'accord, rappelant dans une déclaration que le Sahara « *ne fait pas partie du territoire du Maroc* ». Trois autres pays, la Finlande, les Pays-Bas et l'Irlande, ont également manifesté des réserves, sans toutefois voter contre. Questionné par la radio suédoise, Hans Corell, ancien chef du Bureau des affaires juridiques de l'ONU, a déclaré qu'il partageait pleinement la position suédoise, qui correspond tout à fait à celle que j'ai exprimée dans un avis de droit [S/161/2002] pour le Conseil de sécurité. Ce n'était pas sur la pêche, mais sur l'exploration pétrolière. Le problème est le même. De grands efforts ont été faits par l'ONU pour trouver une réponse à la question du statut du Sahara occidental.

16.05.2006 Union européenne

Dans une déclaration à l'occasion de la tenue du premier Conseil d'association Algérie-UE, l'Union européenne « *appuie entièrement* » les efforts de paix de l'ONU au Sahara occidental et le « *droit à l'autodétermination* » du peuple sahraoui. [SPS]

20.05.2006 Paris - Le Lucernaire

Journée de solidarité avec le peuple sahraoui à Paris.

27.05.2006 Journée de l'Afrique

Paris au Centre culturel algérien à Paris.

31.05/16.06.2006

95^e session de la Conférence internationale du travail

Une délégation de l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO) participe aux travaux à Genève.

03.06.06 Démenti

La représentation du Front Polisario pour la Suisse dément les allégations des médias marocains de « *soulèvement politique dans les campements de réfugiés sahraouis avec des slogans et drapeaux en faveur du Maroc* ».

06.06.2006 Mesures de confiance

« *Les autorités coloniales marocaines n'ont pas respecté le programme et le calendrier établis par le HCR et acceptés par les deux parties en février 2006* ». Elles veulent « *réduire au minimum les visites de et à El Ayoun, théâtre d'affrontements sanglants entre manifestants pacifiques sahraouis et forces d'occupation* ».

06.06.2006 Démenti

Succès Africains pour les Sahraouis



Forte présence humaine et diplomatique des sahraouis en Afrique en ce mois de juin 2006, avec des succès indéniables, mal connus en Europe, qui témoignent de l'engagement jamais démenti de la majorité des états africains en faveur du droit des sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance.

Pour mémoire, la RASD, a été reconnue par la majorité des états africains membres de l'OUA (organisation de l'unité africaine) et à ce titre est entrée comme 51^e membre de cette organisation régionale en 1984. Au grand dam du Maroc qui en est aussitôt sorti, n'ayant jamais tout à fait accepté l'une des tables de la loi de la charte africaine relative à l'autodétermination et au respect des frontières coloniales.

Membres fondateurs de l'Union Africaine, les responsables de la RASD ont participé comme chaque année au traditionnel sommet africain. Ce 7^e sommet se tenait à Banjul, en Gambie, du 26 juin au 2 juillet.

Pour la première fois, une délégation marocaine conduite par le Ministre des affaires étrangères Mohamed Benaïssa, se trouvait dans les couloirs du sommet. Avec l'appui de plusieurs états africains (Sénégal, Gabon et Burkina Fasso) les marocains ont essayé de changer la donne en Afrique, poursuivant en cela la campagne menée depuis le début de l'année par Mohamed VI.

Echec marocain, succès sahraoui, l'attention et l'engagement de l'Afrique étant en toute clarté renouvelés à l'occasion de ce 7^e sommet.

La reconnaissance de la RASD comme membre à part entière de l'OUA en 1984 a été un acquis décisif pour les sahraouis. Régulièrement, le Maroc essaie de le défaire en poussant ses « amis » africains à dénoncer leur reconnaissance. La présence marocaine au sommet de Banjul suite aux voyages africains du Roi Mohamed VI indiquent l'important enjeu de l'Union Africaine pour les autorités marocaines. Car en dépit du trop faible rôle joué par l'Afrique sur la scène mondiale, le droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance est d'abord garanti par l'Afrique. L'engagement de plus en plus marqué de l'Afrique du Sud – qui a reconnu la RASD le 14 septembre 2004 – la forte influence de l'Algérie dans l'organisation régionale, la participation active de la RASD aux institutions africaines, laisse espérer que le poids de l'Afrique s'impose davantage pour faire enfin aboutir l'autodétermination et l'indépendance de la RASD.

Au même moment, Aminatou Haïdar une des héroïnes du soulèvement populaire sahraoui, était reçue avec tous les honneurs en Afrique du Sud. Reçue au plus haut niveau de l'État et dans tous les segments actifs de la société civile, cette militante de tous les courages a pu faire un point précis de la situation au Sahara occidental occupé et surtout manifester de la vitalité de ce soulèvement et de son articulation politique étroite avec la RASD et les campements sahraouis.

Un Collège, une action...

Christian Hogard



Les Éclaireurs de Loon-Plage et leurs très nombreux amis du Nord, qui forment un réseau comme il se dit aujourd'hui, nous ont adressé un des témoignages des nombreuses solidarités dont ils sont acteurs.

Pour la quatrième année consécutive les élèves de la Section d'enseignement général et professionnel adapté du Collège Pierre et Marie Curie de Gravelines ont tenu à manifester leur soutien au peuple Sahraoui, et plus particulièrement aux enfants qui cette année dans le cadre de l'opération « J'accueille dans le Nord des enfants réfugiés Sahraouis » a connu, grâce à leur mobilisation, un écho retentissant. Aidé pour cela par une équipe d'enseignants motivés et acquis à la cause du Peuple Sahraoui, l'ensemble des acteurs se sont retrouvés le jeudi 22 juin 2006 à la Mairie de Gravelines ou Benjamin et Gabriel, porte parole de la SEGPA, n'ont pas démerité dans leur prise de parole, devant Monsieur Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, Monsieur Alain Delobel, Directeur de la SEGPA, Madame Jeanne Becquet Déléguée Régionale de la FLASSEN, Magalie Desseint Assistante Parlementaire de Jean Le Garrec Député du Nord, Jean Flavigny, représentant la Caisse Mutuelle et Complémentaire d'Action Sociale (CMCAS) de Boulogne Sur Mer Côte d'Opale, Alain Letreux, Responsable des Éclaireuses et Éclaireurs de France de Gravelines, Daniel Boulogne, représentant de l'Association « Faut qu'on s'active ».

Ce n'est pas sans émotion non plus que Christian Hogard, Responsable des Éclaireuses, Éclaireurs de France de Loon-Plage et coordinateur de l'opération remercia les élèves et leurs enseignants se faisant le porte parole de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique et du Responsable du Front Polisario.

Christian Hogard se dit ravi pour le peuple Sahraoui d'avoir trouvé un écho aussi fort auprès de tout ces partenaires à laquelle il ajouta la délégation régionale du Secours Populaire français, la société de Transport Urbain DK'Bus de Dunkerque ainsi que la société Décathlon. Derrière cette action, dit-il aux élèves « *Nous contribuez à apporter chaleur et bonheur et surtout beaucoup d'amitié et dites vous bien qu'à partir du 8 juillet dès l'arrivée de nos petits amis à Lille Lesquin, ils sauront avec leurs chant, avec leurs sourires, avec leur gentillesse vous dire merci merci du fond du coeur.* » Sans oublier la journée des oubliés des vacances qui se tiendra à Gravelines le 17 août 2006 qui rassemblera plus de 10 000 personnes et qui là encore mettra à l'honneur nos petits Amis Sahraouis. Par ailleurs, le Responsable des EEDF félicita la SEGPA pour la durée dans le temps de ces actions qui tout au long de l'année font vivre au sein du Collège Pierre et Marie Curie cette belle et grande Action Humanitaire.

« *Le Polisario n'a jamais proféré de menaces contre le contingent français de la MINURSO* », contrairement aux informations rapportées par l'agence officielle marocaine MAP, a affirmé Mhamed Khadad.

08.06.2006 Territoires libérés

La conférence annuelle de la communauté sahraouie à l'étranger s'est ouverte à Aghouenit, dans les territoires libérés de la RASD.

09.06.2006

30^e anniversaire de la Journée du martyr commémoré à Aghouenit. Le président Abdelaziz, au cours de son allocution, a appelé à « *soutenir l'Intifada, à renforcer l'unité nationale et à diversifier la lutte pacifique pour imposer nos droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance* ». Il a salué les positions « *courageuses* » du parti marocain Ennahj Dimoucrati (Voie démocratique), de l'Association marocaine des droits de l'homme et de l'« *Alliance mauritanienne de solidarité avec le peuple sahraoui* ».

12.06.2006 Union africaine

Abdelaziz est arrivé à Abuja pour participer au sommet de l'UA sur la fertilisation des sols en Afrique.

25.06.2006 Bruxelles - Conférence débat

Le représentant du Front Polisario en Europe, Mohamed Sidati, a participé au côté des représentants des mouvements marxistes-léninistes marocains Ilal Amam et Ennahj Eddimocrati, la Voie démocratique, à une conférence-débat organisée par l'Union des jeunes progressistes arabes (UJPA) de Belgique. Pour M. Menebhi, co-fondateur de Ilal Amam, « *la lutte des peuples sahraoui et marocain est commune. Elle est dirigée contre le régime makhzénien qui continue de sévir* », un régime qui constitue, a-t-il dit, un « *obstacle à l'édification d'un Maghreb des peuples comprenant le peuple de la RASD* ».

22.06.2006 Démenti

Le président de l'AMDH, Abdelhamid Amine, a démenti les propos que lui avait attribués la MAP, l'agence officielle marocaine, au sujet des événements de Tindouf. Il déclare que l'AMDH dénonce toutes les violations perpétrées soit du côté marocain ou de celui du Polisario, et demande au HCR d'envoyer une délégation pour enquêter de façon objective sur ce qui s'est passé.

Les nouvelles des Territoires occupés

25.03.2006 Visite du roi du Maroc au Sahara occidental

Dans son discours de clôture, il a estimé que l'application du plan de règlement de l'ONU était impossible.

Il a annoncé la « *réanimation* » du Conseil royal consultatif pour les affaires sahariennes (CORCAS). Le nouveau conseil est présidé par Khali Hanna Ould Er-Rachid et fort de 141 membres nommés par le Roi. Ould Er-Rachid était en 1975 président du PUNS, parti pour l'union nationale du Sahara, mis en place par le colonisateur espagnol, il s'était enfui au Maroc au moment de la marche verte en emportant la caisse du parti. Par la suite ministre des Affaires sahariennes, député, homme de Driss Basri, homme d'affaires, il s'est immensément enrichi sous l'occupation marocaine.

25.03.2006 Grâce royale

À l'occasion de sa visite, le roi du Maroc a accordé sa grâce à 216 détenus. 30 sont des prisonniers d'opinion sahraouis. Au moins 37 autres prisonniers d'opinion sahraouis, dont Ali Salem Tamek, restent emprisonnés.

25/26.03.2006

Accueil des prisonniers libérés à El Ayoun, la police est intervenue, causant des blessés et procédant à des arrestations, interdisant l'accès à la demeure de certains libérés, comme Hammad Hmad, s'attaquant même aux habitations, dont certaines ont été perquisitionnées et saccagées.

À Boujdour, à Assa manifestation imposante.

À Smara, ont eu lieu le 27 mars les débordements les plus graves. Après avoir bloqué le quartier, les forces de police dirigées par le gouverneur Lemtouni, ont attaqué pendant plusieurs heures la foule rassemblée à l'intérieur des maisons, 130 arrestations et blessés. Une dizaine d'habitations ont été saccagées

28.03.2006 Appel à l'ONU

Les événements de Smara ont déclenché une série de manifestations dans les territoires occupés, au Sud Maroc et dans les universités marocaines d'Agadir, Marrakech et Rabat.

31.03.2006

Sidi Mohamed Dadach, a dénoncé, dans une lettre adressée au responsable du HCR à El Ayoun, le fait d'être empêché par les autorités marocaines de participer aux visites des familles sahraouies.

03.04.2006 Agadir, procès

El Mokhtar Benjelloun, comparaît en appel.

04.04.2006 El Ayoun

El Ayoun, procès de Brahim Dahâne, de Sidi Sayeli, et de quinze autres détenus d'opinion. Les accusés, ont quitté la Prison noire en criant des slogans pro-indépendantistes. Pendant le trajet et même dans les locaux du tribunal, ils ont été frappés. À l'apparition du premier inculpé, couvert de sang, les avocats de la défense ont demandé son hospitalisation immédiate et une enquête. La défense a demandé la libération sous condition des accusés et le report du jugement. Le tribunal a refusé la mise en liberté conditionnelle et reporté au 25 avril la suite des délibérations.

22.04.2006

Libération des prisonniers politiques sahraouis sur demande du Conseil royal consultatif pour les affaires du Sahariennes, CORCAS. Il s'agit de vingt-neuf personnes incarcérées à la prison noire d'El Ayoun dont Ali Salem Tamek, quinze à Agadir, une à Tiznit et deux à Nador.

22.04.2006

Les prisonniers ont été comme à l'accoutumée accueillis à leur sortie de prison par des manifestations populaires, au cours desquelles la police est intervenue très brutalement. Plusieurs prisonniers politiques fraîchement grâciés ont été à nouveau interpellés.

27.04.2006

Ali Salem Tamek et ses amis sortis de prison ont reçu un accueil triomphal à Assa. Par ailleurs la situation s'aggrave encore dans les territoires et au sud du Maroc.

Cette situation illustre les avertissements du président du CORCAS, Khali Henna ould Rachid, qui passe de la carotte au bâton. il a déclaré que « plus aucune manifestation ne sera tolérée » et « plus aucune grâce ne sera accordée. »

26.04.2006

Dans une interview au quotidien algérien Liberté, Ali Salem Tamek a déclaré que « notre libération est le fruit de la mobilisation et des pressions exercées sur le Maroc. Nous n'avons commis aucun crime ni vol, et nous n'avons jamais demandé la grâce. Notre position est claire : nous sommes pour un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et la création d'un État sahraoui indépendant. Les perspectives sont sombres, incertaines... je suis contre la guerre par principe, mais tout le monde est convaincu ici

SOUTIENS

En février, Elisabeth Peltier présidente de l'association Kareen Mane, grande amie des sahraouie, nous adressait ce courrier. Avec beaucoup de retard, qu'elle nous en excuse, nous le publions pour une chronique régulière des campements et des solidarités

Depuis quelque temps je voulais te rejoindre pour te donner un peu quelques nouvelles des projets d'accompagnement que je poursuis auprès des femmes de Dakhla. Mais, mais le temps passe...

J'ai reçu une invitation pour le 30^e anniversaire de la RASD, je ne pourrai malheureusement pas m'y rendre pour raison financière. Tous mes déplacements sont à ma charge lors des missions dans les camps et je suis obligée de faire un choix. Je sais que Colette participera et vous pourrez ainsi les uns les autres nous tenir informés de ce qui s'est dit et fait durant ces journées. **J'ai pu mener une mission en octobre dernier dans la continuité de ce que j'ai entrepris, la présidente de l'association avec laquelle je suis en partenariat ainsi que le vice président ont été présents, une éducatrice spécialisée en musicothérapie m'accompagnait.** Plusieurs objectifs étaient envisagés :

- ➔ **Faire le point avec les femmes sur leurs projets en cours**, la mise en place par exemple d'un programme d'informations proposé par les universitaires au sein de la Maison des Femmes, la continuité des cours dispensés à l'Ecole des Femmes, les possibilités d'économie de marché par la production régulière des ateliers de production et des coopératives, les nouveaux projets émergents
- ➔ **Le souci exprimé par les femmes d'être attentives à leur histoire**, de laisser une trace, différents axes de réflexion ont été envisagés. La rencontre avec un vieil homme gardien de la mémoire a permis, par exemple, que l'association remette une somme d'argent en vue de la construction d'une pièce pour préserver tous les trésors entassés par ce vieillard.
- ➔ **Échanges multiples avec des responsables de l'éducation** (souci de l'apprentissage de la langue française) **avec le wali de Dakhla** qui soutient la démarche des femmes.
- ➔ **Une réflexion pédagogique autour de la notion de l'handicap** avec les éducateurs et des pistes d'actions.
- ➔ **Réception et accompagnement jusque Dakhla des 3 tonnes de matériel** que j'avais préparées et fait acheminer jusque Oran, quelque temps avant notre départ. Mais, les choses étant ce qu'elles sont (grèves répétitives au port de Marseille... lenteurs administratives au port d'Oran... période du Ramadan...) Ce matériel n'était pas encore à Rabouni lors de notre passage... Je connais maintenant toutes les incertitudes liées au transport de matériel et reste philosophe. Mais je persiste à vouloir finir ce que j'entreprends et je suis repartie à nouveau dans les camps en novembre pour mener enfin tout ce matériel (la totalité en bon état) jusque Dakhla.

J'y étais alors qu'avait lieu le Festival de la Culture et les élections de l'UJSARIO, j'ai donc participé aux événements dans un climat convivial, chaleureux, portant l'espoir malgré la désespérance de la réalité. Je suis de plus en plus dans l'intimité et l'amitié des femmes et des hommes là-bas et j'ai le devoir de respecter ce que je vois et entends, une grande confiance s'est établie de part et d'autre... Je continue de témoigner ici avec les moyens que j'ai, interview dans un journal local, conférences diverses auprès d'associations, de public adulte, de groupements de jeunes etc.

Le projet de demande de subvention que j'ai déposé au nom de l'association Kareen Mane à l'ambassade de France à Alger a été accepté, il va répondre à la demande des femmes qui, par souci d'informations, d'ouverture au monde sur des sujets comme l'économie, la santé, la société, veulent créer une bibliothèque au sein de la Maison des Femmes, ouverte à l'ensemble de la population. Une femme sahraouie doit se rendre prochainement à Alger pour effectuer les achats, cela demande une certaine organisation mais nous allons y remédier.

Je pense repartir en avril avec Danielle Mane, la présidente de l'association Kareen Mane et l'éducatrice spécialisée pour aller à nouveau à la rencontre de ce peuple et de ces femmes qui se bougent, se prennent en main, notre accompagnement reste réaliste et réalisable à la hauteur de nos possibilités mais surtout en correspondance avec leurs demandes.

Dynamiques solidaires dans le Val de Marne.

Le comité de l'AARASD redémarre

Dossier réalisé par Claude, Isabelle et Margareth.

Le premier décembre 2005, avait lieu à Vitry, l'Assemblée Générale du Comité du Val de Marne. Les participants étaient appelés à renouveler le CA après plusieurs années pendant lesquelles Lucien Hanoun cherchait un successeur. En 2004 déjà, suite à la 29^e Conférence Européenne tenue à Vitry en décembre 2003, une réunion du comité avait eu lieu, représentant un premier espoir de redynamiser l'activité militante sur le département de sorte de mieux accompagner l'engagement des élus de Vitry et du Conseil Général.

C'est Claude Mangin, membre du bureau de l'AARASD qui a repris le flambeau de la présidence du comité avec «*une feuille de route*» de Lucien très stimulante ! Redoubler d'activité auprès de l'opinion publique afin qu'elle fasse prévaloir le droit international, la liberté et la paix au Sahara occidental. À un moment crucial, où, après trente ans d'occupation coloniale marocaine, le peuple sahraoui a lancé «*une lutte populaire aux mains nues*». Le soulèvement a démarré le 21 mai 2005, dans les territoires occupés pour obtenir la tenue du référendum d'autodétermination promis depuis 1991. Hommes, femmes enfants ont manifesté tous les jours sans se laisser intimider par la violente répression des forces armées marocaines.

Le bilan des six premiers mois est très positif. **Plusieurs réunions publiques ont été tenues dont une conférence sur les violations des droits de l'homme, les accords de pêche (UE/Maroc), et sur la question des ressources naturelles.**

De nombreux projets pour le comité

- Demande de subvention au conseil général du Val de Marne pour un projet d'apprentissage du français dans les camps de réfugiés.
- Accueil cet été des enfants sahraouis à Vitry avec VVL et la municipalité.
- Organisation en juillet d'un voyage militant de 15 jours au Sahara Occupé à la rencontre des militants harcelés par les forces coloniales marocaines, afin de pouvoir témoigner auprès des médias, des députés et du gouvernement français.
- Participation à la fête de l'Huma avec les travailleurs sahraouis.
- Sensibilisation aux violations des droits de l'homme.
- Tenue d'un stand à la journée de la paix avec le maire d'Hiroshima le 22 septembre à Vitry et tout ce qui se présentera dans les mois à venir en écho avec la lutte des sahraouis !

La solidarité algérienne en action

M. Mohamed Belhachemi, 56 ans, citoyen de Vitry et militant de l'Association «*Ensemble pour l'Avenir*» est un farouche partisan de l'indépendance sahraouie. En 1975, déjà installé en France, il se souvient de l'écho que recueillait la lutte sahraouie dans son pays. Dès le départ «*on entendait parler du Sahara occidental dans nos villes et nos villages, c'est la rue qui en parlait*».

Même en France, en tant qu'immigrés algériens, nous étions très attentifs au sort des sahraouis et on trouvait que la presse française n'en parlait pas assez. C'est pire aujourd'hui, et dit-il «*je regrette qu'en France le Sahara occidental ne soit guère populaire*».

Construire le Maghreb sans le Sahara occidental me semble impossible, on ne peut pas laisser un peuple dominer un autre. Et pourtant, nos peuples ont une même langue, une même culture. Pourquoi ne peuvent-ils mieux s'entendre ? Pour terminer, je voudrais rappeler l'engagement ancien du Val de Marne. Il y a pas mal d'années maintenant Villejuif a accueilli une trentaine de jeunes sahraouis pour une formation professionnelle (plomberie, menuiserie) ; que sont devenus ces jeunes ? je les salue et leur souhaite de retrouver au plus vite leur pays.





Engagement solidaire de la ville de Vitry-sur-Seine

Interview de son Maire Monsieur Audoubert

Vitry-sur-Seine est par tradition une ville solidaire, active pour l'entente entre les peuples et pour la paix. **Depuis plus de 25 ans notre municipalité s'est efforcée d'apporter sa solidarité concrète au peuple sahraoui.** À Vitry, nous avons le plaisir d'accueillir chaque été des enfants des camps de réfugiés sahraouis dans nos centres de vacances avec le concours de notre association intercommunale de vacances (VVL). **C'est un geste de solidarité avec la population des campements de réfugiés qui souffrent depuis trop longtemps de cette situation.** Pour ces jeunes, ce séjour représente aussi l'occasion de faire des bilans de santé et de découvrir d'autres horizons.

En 2003, nous avons livré à la bergerie d'El Ayoun 100 brebis venant ainsi compléter le troupeau existant. En février dernier lors des inondations dans la région de Tindouf, le Centre communal d'action sociale de Vitry a débloqué des fonds pour venir en aide aux populations réfugiées. La solidarité concrète matérielle est indispensable, elle doit être un élément de la solidarité politique pour que la communauté internationale impose le droit à l'autodétermination pour le peuple sahraoui. C'est pourquoi notre action s'efforce d'être publique connue et reconnue par les vitriotes et les vitriots.

Je remercie le comité du Val de Marne des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique pour leurs actions régulières dans notre ville et leur présence lors de nos manifestations, pour faire connaître et soutenir le combat courageux du peuple sahraoui.

De la ville à la planète, l'éducation et la culture, les actions de co-développement, les échanges linguistiques et de savoir-faire sont des outils, des vecteurs de paix et de compréhension mutuelle. **Vitry est d'ailleurs l'une des rares villes à avoir mis en place un « secteur Paix et relations internationales » piloté par un conseiller municipal délégué qui travaille de façon transversale avec l'ensemble des services municipaux, les partenaires locaux et les associations.** Cela permet de coordonner les initiatives, d'y associer le plus grand nombre, de suivre les coopérations engagées au niveau international.

Signification politique de cet engagement

À de nombreuses reprises nous avons reçu à Vitry des représentants du Front Polisario ou de la République Arabe Sahraouie Démocratique. Des délégations municipales se sont également rendues plusieurs fois au Sahara occidental et dans les camps de réfugiés. En février dernier, j'étais présent avec mon ami Guy Martin, conseiller municipal délégué à la coopération et à la solidarité internationale à Tifariti pour le 30^e anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Nous avons une responsabilité toute particulière en France où les autorités de l'État au nom des bonnes relations diplomatiques avec le Maroc veulent ignorer sa situation expansionniste, ses conséquences pour le peuple sahraoui.

La France sortirait grandie d'une action résolue afin que l'État sahraoui et son peuple retrouve l'intégralité de leur territoire national, l'accès à leur domaine maritime, retrouvent la maîtrise de leurs richesses naturelles, condition du développement économique. À plusieurs reprises je suis intervenu auprès des autorités Françaises et Marocaines afin de demander le respect de la légalité internationale avec en premier lieu la mise en œuvre du plan de paix des Nations unies jusqu'à la tenue d'un référendum d'autodétermination. **C'est une solidarité politique que nous déployons tout azimut en France et en Europe, avec notamment la participation d'élus, d'associations, d'ONG pour faire connaître et donc partager la cause du peuple sahraoui :** celle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous avons d'ailleurs accueilli en décembre 2003, la 29^e Conférence Européenne de Coordination du Soutien au peuple Sahraoui.

À Vitry, nous poursuivons notre action pour soutenir le légitime droit à l'indépendance du peuple sahraoui comme une composante essentielle de notre contribution à l'amitié et à la coopération entre les peuples, qu'il s'agisse de notre coopération décentralisée depuis plus de 15 ans avec la région de Tombola au Mali, des actions de solidarité avec le peuple algérien, de notre contribution active à tous les combats pour la Paix notamment à travers le réseau des maires pour la Paix « Mayors for Peace ».



Lucien Hanoun, fondateur du comité témoigne !

Lucien Hanoun, président fondateur, en 1981, du Comité du Val de Marne de l'Association des Amis de la RASD, vient de transmettre le flambeau à une nouvelle équipe. Pendant 20 ans, il a milité pour la reconnaissance internationale du Sahara occidental en organisant des réunions publiques dans les villes et les lycées du Val de Marne. Cet engagement aux côtés du peuple sahraoui s'inscrit dans sa longue histoire personnelle au cours de laquelle il a lutté contre le colonialisme et l'impérialisme.

Lucien est né en Algérie, en 1914, à Oued Riou, un village de l'Oranais dans une famille juive algérienne devenue française par le décret Crémieux en 1870. Il est allé à l'école française, contrairement à ses grands parents et à ses parents et ne parle pas l'arabe. Il entre ensuite au lycée français avec une bourse comme pupille de la nation, son père ayant disparu durant la guerre, en 1915 en Serbie. Il n'apprend pas l'arabe enseigné seulement à ceux destinés à être en contact avec la population appelée « indigène ». Il est élève à Alger dans la ville des européens puis part à Sceaux pour suivre une khâgne. Il adhère au PC, en 1938 après les accords de Munich.

Sursitaire, il est mobilisé à Alger en 1939 chez les zouaves comme son père. Il est libéré en 1940 et envoyé à Sidi Ben Abbès. Il est mis à la porte de l'Education Nationale le 21 décembre 1940 en application des lois de Vichy. Cependant il reste à Alger où il donne des cours particuliers avant d'enseigner au lycée juif qui vient de s'ouvrir. Son frère et sa soeur sont chassés du lycée français. **Membre du PC clandestin, il est mobilisé pour libérer la France, mais en tant que juif il est affecté dans une unité non combattante où il est chargé de l'intendance. Il va en Italie, en France et en Allemagne.** Libéré en août 1945, il est à nouveau nommé à Sidi Ben Abbès puis à Boufarik et Alger où il est connu comme antimilitariste, il adhère alors au PCA (Parti Communiste Algérien). **C'est à partir de 1938, en France, qu'il prend conscience du problème colonial à partir de la situation vécue en Algérie, quand il lit des publications marxistes. Il découvre les questions économiques qui sont à la base du colonialisme et de l'impérialisme.** C'est de cette époque aussi que date sa sensibilité aux intérêts de la France au Maroc.

En 1952, secrétaire de la section de la Kasbah, il est traité d'anti- français par le recteur, après avoir mobilisé les militants pour la scolarisation des enfants de la Kasbah qui n'avaient pas de place à l'école. « *pas d'instruction pour ceux qui sont appelés à nous taper sur la gueule quand instruits ils comprendront leur situation* ». Au même moment ses adjoints musulmans disaient aux familles « *vous n'avez pas besoin du français, nous aurons des écoles en arabe* ».

Ensuite, après le début de l'insurrection, Lucien participe à un journal destiné à éclairer les soldats français sur la guerre qu'on leur fait faire. Le général Massu à propos du numéro 17 dira « *on a enfin pu cravatter (sic) les militants de ce journal et on a sabré la champagne* ». Ce journal était une arme politique plus importante que tout le reste.

Le 18 novembre 1956, des centaines de militants sont arrêtés, suspectés de sympathie avec la cause algérienne : tous les secrétaires généraux et responsables des syndicats enseignants, cheminots, postiers, gaziers électriciens... sont envoyés dans des camps de concentration. Lucien est condamné à 4 ans de prison qu'il a passé à Barberousse, El Harrach (Maison Carré) et Berrouaghia à 200 km d'Alger et enfin aux Baumettes quand ses anciens condisciples de Khâgne, ses camarades de l'Humanité communistes ou non communistes comme Robert Barrat, ou militants chrétiens interpellent le ministre Michelet. Celui-ci décide de les transférer à Marseille où les conditions de détention sont meilleures que celles des prisons algériennes. **À sa libération, en mars 1961, il décide de retourner à Alger où l'état major du PCA lui demande d'assurer des liaisons clandestines.**

Après la guerre, il reprend son poste d'enseignant et de délégué syndical jusqu'en 1967 où il rentre car Boumédienne se tourne à la fois vers les Frères Musulmans et l'arabe ! L'enseignement est brutalement arabisé. Il termine sa carrière en 1976 au lycée de Thiais dans le Val de Marne. C'est à cette époque, qu'il rencontre René Toussaint membre de l'Association de Amis de la RASD et responsable du comité des Haut de Seine. Celui-ci avait aussi été victime du système colonial au Maroc d'où il avait été expulsé en 1953 en tant que responsable politique et syndical à la poste. **Lucien lance alors le Comité du Val de Marne avec comme tâche principale d'éduquer et d'alerter l'opinion publique afin de faire pression sur les décideurs politiques.**

que le retour à la lutte armée est une nécessité pour arracher l'indépendance. »

01.05.2006 Goulimine

La syndicaliste Khadija Moutik, secrétaire régionale de l'UMT, a été agressée et séquestrée par des agents de police alors qu'elle se rendait à la manifestation du 1^{er} mai.

10.05.2006 Anniversaire de la fondation du Front Polisario
Manifestations à cette occasion dans des centres scolaires à El Ayoun, Smara, Dakhla, Boujdour. Distributions de tracts dans toutes les villes du Sahara occidental et au Sud Maroc.

12.05.2006

Smara : Manifestation contre la présence marocaine à l'occasion de l'accueil de familles en provenance des campements. Cinq arrestations.

Tantan : L'association sahraouie des pêcheurs employés par l'Omnium marocain de pêche OMP, propriété du roi, ont organisé un sit-in pour exiger le paiement de leurs salaires.

14/23.05.2006 Visite d'une délégation

du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU

Cette première mission exploratrice, qui se rend au Maroc, au Sahara occidental et dans les campements de réfugiés de Tindouf, a pour but d'examiner la situation des droits humains afin de formuler des recommandations et un suivi à Louise Arbour, Haute Commissaire. La délégation est composée de Christophe Girod (président de la délégation, ancien délégué du CICR), de M^{me} Karin Lucke, coordinatrice du monde arabe et de Roueida El Hage, chargée de l'Afrique du Nord.

18.05.2006 Agadir

Manifestation pacifique des étudiants sahraouis, fortement réprimée. On compte plusieurs blessés et arrestations.

31.05.2006

Le président du CORCAS, le Conseil royal consultatif pour les affaires sahariennes, Khalihenna ould Rachid, entame une visite de trois jours aux Iles Canaries. Les associations de solidarité avec le peuple sahraoui estiment que cette personne est indésirable sur l'archipel, car « *il ne représente que lui-même, la corruption et la répression exercées par le Maroc contre ses frères* ». Ould Rachid n'a pas été reçu par le gouvernement canarien mais seulement par des fonctionnaires de rang inférieur.

03/06.06.2006 Intifada

Plusieurs manifestations à El Ayoun le 3 et le 5 juin, à Boujdour le 5. Sept personnes ont été arrêtées à El Ayoun, quatre à Smara et deux à Dakhla, alors que sept personnes ont été arrêtées et leurs domiciles saccagés à Playa d'El Ayoun.

09.06.2006 30^e anniversaire de la Journée du martyr

L'anniversaire de la mort du fondateur du Front Polisario, El Ouali, a également été célébré dans les territoires occupés et au sud du Maroc. On a constaté des distributions de tracts et de drapeaux, ainsi que plusieurs manifestations à El Ayoun suivies de violences contre les manifestants et de 19 arrestations.

14.06.2006 El Ayoun

Dans un communiqué à l'occasion de l'anniversaire de la révolte de Zemla, déclenchée le 17 juin 1970, un groupe de défenseurs des droits humains donne le nom de Zemla à l'intifada actuelle et rebaptise « *officiellement* » un certain nombre de quartiers, places, rues et écoles d'El Ayoun

09/14.06.2006 Italie

Aminetou Haidar, en tournée d'explication et de sensibilisation en Italie sur la situation au Sahara occidental. Alors que le Maroc est élu à Genève comme membre et vice-président du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, la répression s'est subitement aggravée au Sahara occidental occupé, où les manifestations ne cessent pas.



Jean Lamore, intellectuel et artiste militant du comité

Jean Lamore, intellectuel et artiste militant du comité a mis tous ses talents au service du peuple sahraoui. Lui aussi témoigne. Il est né à Washington de père américain et de mère française. Après avoir fait toutes sortes de petits boulots pour payer ses études, il débarque en France en 1977. Dès cette époque, il découvre la cause sahraouie par les reportages de journaux qui couvrent la guerre de colonisation menée par le Maroc contre le Sahara occidental. Aujourd'hui, il vit à Vitry Sur Seine où est situé son atelier de sculpture et son studio d'enregistrement. Cette année, il est présent à la Biennale de Venise en tant que sculpteur. Il est aussi écrivain. Son dernier roman, édité en italien en 2006, avec l'aide de la municipalité de Naples s'intitule : « *La construction de l'oubli* », ou « *l'oblitération* ». Le Sahara occidental est au cœur de ce sujet.

Comment dans une époque hyper médiatisée, un tel mouvement de libération peut-il être ignoré par le public occidental ?

Cette cause, que Jean Lamore n'hésite pas à qualifier de « majeure » pour l'avenir de l'homme est ignorée par l'opinion publique des grands pays qui la cantonnent au mieux, dans le style, « petite cause exotique ». Cela explique la faiblesse de l'engagement citoyen en faveur de cette cause enfermée dans un cadre très spécialisé alors qu'elle est au cœur du problème majeur qui se pose aux sociétés occidentales, la peur de la « paix islamica »

Depuis le Moyen Age, l'Occident a tenu à morceler l'Islam. De nombreux pays arabes qui se sont opposés à l'indépendance du Sahara occidental, font le jeu de l'occident. En s'opposant à la création d'un nouvel état arabe démocratique, ils encouragent le morcellement de l'Islam. L'argument du micro-état n'est pas recevable. La superficie du Sahara occidental équivalente à celle de l'Angleterre peut permettre à une population, certes peu nombreuse mais très structurée de former un état moderne viable disposant par ailleurs de ressources conséquentes.

L'indépendance du Sahara occidental pose aussi le problème de l'Afrique et de sa capacité à imposer ses décisions au plan international. Cependant au niveau géopolitique le paysage est en train de changer. L'Algérie est bien en cours avec les USA comme l'ont montré les cinq manœuvres conjointes effectuées en Méditerranée. Ceux-ci ne réalisent pas combien ils ont sous-estimé le potentiel militaire du Front Polisario. Si les combats reprenaient, l'armée marocaine loin d'être opérationnelle (malgré un matériel de haute technologie, les véhicules sur le mur seraient inopérants) se trouverait face à une armée sahraouie très aguerrie qui n'a connu que des succès et n'a déposé les armes que pour des raisons diplomatiques.

La politique marocaine comme celle d'Israël consiste en une stratégie d'annexion de territoire, de colonisation, d'occupation militaire illégale de la capitale religieuse, de développement des infrastructures de la construction d'un mur de séparation pour protéger le Sahara dit « utile » ; Cette occupation n'a pu se faire que par la transgression continue des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Sur le plan économique, la signature de contrats d'exploitation pétrolière par le gouvernement de la RASD avec des compagnies pétrolières anglo-saxonnes est le signe de l'intérêt porté à ce territoire et la confiance en son avenir indépendant. Les contrats passés entre le Maroc et deux compagnies pétrolières Ker Mac Gee et Total ont été en fait plus problématiques. Total a jeté l'éponge et Ker Mac Gee est en passe de se retirer. Celles-ci sont devenues prudentes et ont suivi la jurisprudence américaine qui a exclu de son accord de libre-échange avec le Maroc le territoire du Sahara occidental. Précaution non reprise par l'Union Européenne qui a renouvelé son accord de pêche avec le Maroc en y incluant les eaux territoriales du Sahara occidental. **L'attention actuelle portée aux questions économiques par le gouvernement de la RASD et à la protection des ressources de son territoire, témoigne d'une grande maturité et prépare l'avènement d'un état indépendant viable.**

L'UNICEF s'intéresse aux sahraouis !

La revue de l'UNICEF a proposé à ses lecteurs en janvier dernier, un bel article consacré aux campements sahraouis : « *Les oubliés du désert* »

QUEST-FRANCE

Le grand quotidien de l'Ouest, a envoyé au Sahara occidental un de ses journalistes, Michel Rougé. Le 2 mai 2006, une page toutes éditions rendait compte de ce reportage.

LE PARISIEN

Comme chaque été de nombreux articles de presse ont rendu compte de la présence des enfants sahraouis en France. Une première, l'édition Ile de France du Parisien, a témoigné de l'accueil organisé par VVL et Vitry en Val de Marne avec un joli portrait de l'animateur Sidi Mohamed.

FR3

Également, les locaux de FR3 n'ont pas boudé leur plaisir en proposant plusieurs reportages sur les vacances des enfants.

VVL au cœur de la solidarité avec les sahraouis dans le Val de Marne



Une délégation d'enfants Ambassadeurs du Sahara occidental sur les centres de vacances VVL et avec le partenariat de la ville de Vitry-sur-Seine (94) Juillet et août 2006

VVL accueille des enfants sahraouis depuis 1982

Depuis plus de 30 ans, Vacances Voyages Loisirs (VVL) s'efforce d'offrir des vacances de qualité contribuant à l'épanouissement de dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents grâce à la coopération avec différentes collectivités territoriales et comités d'entreprise adhérents. Depuis 20 ans, les Enfants Ambassadeurs des Droits de l'Enfant et VVL se sont mobilisés avec détermination, multipliant les actions, les initiatives et projets afin d'obtenir une journée nationale, européenne et mondiale des droits de l'enfant.

Ces initiatives sont la traduction de l'action engagée en faveur de la paix, de la solidarité, de la laïcité et du respect de l'autre, en France et dans le monde.

Le 27 juillet 2005, lors d'une réception avec les enfants Sahraouis, suivie d'un barbecue au centre de loisirs des Chouettes de Vitry-sur-Seine, M. Amand, Président de VVL et le Maire de Vitry-sur-Seine, M. Audoubert, ont rappelé « l'engagement de Vitry dans le soutien au peuple sahraoui » et l'action de VVL engagée depuis 20 ans pour le respect des droits de l'enfant. M. Audoubert a aussi souligné que « l'actualité internationale nous rappelle en permanence que les premiers à subir les conséquences des choix des adultes sont les enfants. Partout dans le monde, la situation qui leur est faite, leur retire les droits les plus élémentaires, notamment de grandir dans un monde juste et de paix ». Et « pourtant, cette situation n'est pas inéluctable. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est encore jeune et a encore beaucoup à dire et à faire », précise M^{me} Isabelle Ougier, Adjointe au Maire de Vitry-sur-Seine, Vice-Présidente de VVL.

Cet été, VVL accueille de nouveau sur ses centres de vacances de Noisy-sur Oise (95), Meschers sur Gironde (17) et Méaudre (38) une dizaine d'enfants, venus d'un camp de réfugiés du Sahara occidental. La venue de ces enfants est rendue possible grâce au partenariat de la ville de Vitry-sur-Seine avec VVL, et de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouis Démocratique (AARASD) avec laquelle VVL et les villes de la coopération travaillent depuis 1982 à l'accueil sur les centres de vacances des « Copains du Monde ».

Les jeunes Sahraouis partent à la rencontre des enfants des collectivités adhérentes à VVL. À travers cet échange, VVL souhaite que les enfants partagent leur vécu, qu'ils puissent prendre la parole, faire des propositions sur le respect des droits de l'enfant dans leurs pays respectifs. La mise en œuvre d'un Projet Pédagogique fort et cohérent sur les questions de Droits de l'Enfant, de Vie Démocratique favorisent la qualité de l'accueil des Enfants Ambassadeurs. Leur histoire, témoignages culture, leur réalité... seront autant de possibilités d'échanges, de découverte.

RENDEZ-VOUS de la rentrée

BRUXELLES

12 septembre 2006

Droits de l'homme et Ressources Naturelles

Le matin rencontre de juristes organisée pour un colloque consacré aux droits de l'homme et à la protection des ressources naturelles au Sahara occidental.

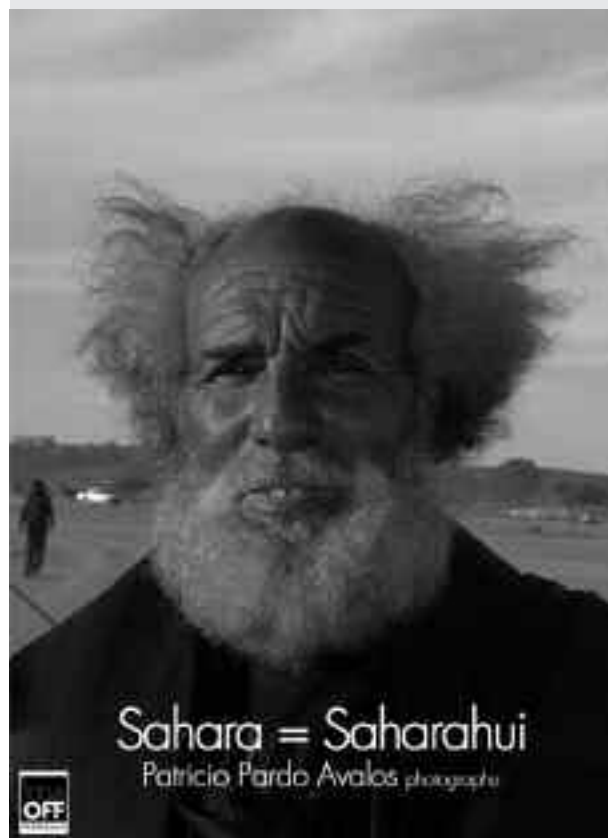
Après midi au Parlement européen avec l'intergroupe d'amitié avec le peuple sahraoui.

PARIS

samedi 7 octobre 2006

Assemblée Générale de l'association des Amis de la RASD

Il n'est pas trop tard pour adhérer ou renouveler votre adhésion... un bulletin à cet effet se trouve dans le journal.



Exposition solidaire

60 photos de Patricio Pardo Avalos

Présentées au

Centre espagnol de Perpignan

du 2 au 17 septembre 2006

Fête du 30^e anniversaire

Une délégation de VVL s'est rendue au Sahara occidental à l'occasion du 30^e anniversaire de la proclamation de la République Arabe Sahraouie Démocratique (la RASD). Du 24 février au 2 mars 2006, parmi 31 autres délégations, VVL a participé aux commémorations. M. Kofi Annan, secrétaire Général des Nations Unies reste fidèle aux principes des Nations Unies en rappelant le 19 avril 2006 le droit à l'autodétermination et l'absence de toute souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Or, depuis 2004, le Maroc rejette le principe même du référendum d'autodétermination.

La vie dans les campements Sahraouis est rude, les conditions climatiques extrêmes été et hiver, les vents de sable, l'hydrométrie nulle rendent la vie sous la tente difficile. **Les camps sont en plein désert**. L'absence de matières premières accessibles limite la production artisanale locale. **Cependant, les femmes s'organisent**. Des ateliers de tissage et d'artisanat sont constitués avec l'aide de la solidarité. Chaque famille réussit à élever quelques chèvres, moutons et même des dromadaires. Globalement les possibilités de développement économique sont quasi-inexistantes et la population Sahraouie reste dépendante de la solidarité internationale.

Un voyage éprouvant, un voyage émouvant :

Premier jour Hébergement chez l'habitant au campement d'El Ayoun (Algérie), début des cérémonies, société civile, et conférence internationale...

Deuxième jour El Ayoun/Tifariti (en territoire Sarhaoui libre), 7 heures de route...

Troisième jour Commémorations et réceptions officielles des délégations (31 pays représentant leurs États ou des associations, partis politiques...) à Tifariti le 27 février, en présence du Président M. Mohamed Abdellaziz...

Quatrième jour Tifariti/campements de réfugiés en Algérie : Smara, 27 février, El Ayoun, visite après les inondations des 9, 10 et 11 février 2006 qui ont détruit de nombreuses maisons et tentes. Visite de l'école du 9 juin (internat pouvant accueillir 800 élèves) complètement démolie, de l'école d'infirmière (près de Smara) très endommagée, discussion avec les personnels de santé pour définir les besoins des enfants Sahraouis. Les Sahraouis ont réagi avec énergie et courage à cette situation de catastrophe naturelle...

Cinquième jour Entretien avec le maire du village d'Haouza, visite d'une école primaire, rencontre des enfants et des enseignants, déjeuner avec le conseil populaire, réunion avec le secrétaire d'état chargé du suivi du voyage des enfants en Europe...

Courrier adressé aux donateurs (suite à notre appel «*inondations*»)

Nous vous remercions très sincèrement de l'aide que vous avez bien voulu nous adresser suite à notre appel de février dernier, pour aider à la reconstruction des campements sahraouis ravagés par les inondations en ce début d'année. Les dons ainsi réunis nous ont permis d'adresser aux campements une aide d'un montant de 34 460 € qui se répartissent comme suit :

- aide à 10 familles de Tifariti et d'Haouza : 10 000 €
- aide à la reconstruction de la crèche de Smara : 19 000 €
- aide à la reconstruction de l'école du 27 février : 5 460 €

D'autres aides, émanant de la ville de Rezé et de l'Association ERM-Pays de Loire ont contribué à la restauration de l'école d'infirmières. De son côté le comité Limousin CLSPS avait dès février apporté de l'aide au campement du 27 février, appuyé dans sa démarche par le comité de jumelage de Gonfreville L'Orcher. Cet été le comité de Palaiseau, l'APAPS, a entrepris une démarche d'aide auprès du Conseil Général de l'Essonne. La France pour sa part a contribué à la reconstruction avec une aide de 200 000 €. Merci aux villes et Associations (Gonfreville L'Orcher, Le Mans, Vitry Sur Seine, le CCFD) et aux dons individuels.



**Découvrez tous
les anciens numéros
de Sahara Info sur
<http://www.sahara-info.org>**

**Semaine de Solidarité organisée
à Alger par le CNASPS
La RASD en construction
passé et avenir**

Dans le cadre de la semaine de solidarité organisée à Alger par le CNASPS (Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui) une conférence s'est tenue au siège des Archives Nationales algériennes sur le thème de la mémoire, de l'écriture de l'histoire et de la nécessaire préservation des archives. **À cette occasion, nous nous réjouissons de la création d'un centre d'archives nationales sahraouies qui vient d'être ouvert dans les territoires libérés et nous lui souhaitons des travaux fructueux.**

C'est également l'occasion pour nous de saluer le travail historique engagé il y a trente par le Professeur Maurice Barbier. La bibliographie très exhaustive qu'il rassemblait alors dans son livre « *Le conflit du Sahara occidental* » (édition Harmattan) sera sans doute très utile aux archivistes sahraouis !



Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

**Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz,
Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.**

Photographes : **Eva Tisseyre, Philippe Riché, Claude
Mangin, France Weyl, Ali Omar Yara**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **Triskel Média**

juillet 2006 « dépôt légal » n° 135

prix de l'abonnement : **14 euros**

numéro de commission Paritaire : **1110 G 87902**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2006 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à
(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS

AARASD 356 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS



Soirée solidaire au Mans 19 mai 2006

Ce sont près de cent personnes qui ont répondu à l'invitation du comité de la Sarthe de l'AARASD le 19 mai dernier à une soirée de solidarité destinée à aider au financement de l'accueil d'enfants d'Haouza au Mans cet été. Après la présentation du film fait en février dernier par Maurice Bouchevreau lors des cérémonies du 30^e anniversaire, Hélène Jousse, docteur en paléontologie et archéologue, a présenté ses recherches et fouilles dans la région de Tifariti. Son exposé clair et précis, accompagné de diapositives, a séduit les participants et donné une ampleur à la soirée qui a ensuite rassemblé, dans un esprit très solidaire, les invités autour d'un tajine, ou plus exactement, deux tajines, préparés par un petit groupe de militants actifs. **Monsieur Boulard, maire du Mans, n'a pas manqué de venir remercier les invités parmi lesquels on pouvait noter la présence de nombreux élus.**

Célébration au Lucernaire, Paris 20 mai 2006

Une conférence de solidarité avec le peuple sahraoui, s'est tenue à Paris le 20 mai, au théâtre du Lucernaire. Pour les présents, il s'agissait à la fois de fêter un double anniversaire – celui de la création du front Polisario et celui de la création de la RASD – et d'être aux côtés des militants sahraouis acteurs du soulèvement populaire contre la colonisation marocaine dans les territoires occupés du Sahara occidental (**Le front Polisario, l'AFAPREDESA, l'Ass. des travailleurs sahraouis en France, l'AARASD, l'AFASPA, le CORELSO, le CNASPS invitaient à cette conférence.**)

La journée de l'Afrique 27 mai 2006

La célébration de la journée de l'Afrique à Paris, a donné lieu au centre culturel algérien, à la tenue d'une conférence organisée par le comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (section Europe). Son président, Nacer Bouhalem, Régine Villemont SG de l'AARASD, Jean-Paul Lecoq maire de Gonfreville l'Orcher, Anaama Asfari président du Corelso, Sadafa Bahia représentant du Front Polisario en France et Yahia Zoubir spécialiste de géopolitique y sont intervenus.

